

Les domesticités en 2020
Travail d'aujourd'hui, perspectives de demain
-26 mai 2020-

Objectif de la journée d'étude

Cette journée d'étude, prévue au printemps 2020, s'inscrira dans la continuité de trois ans de discussions autour d'ateliers de recherche mensuels dédiés aux domesticités à travers l'histoire et le monde. Lancés depuis septembre 2017, ces ateliers proposent en effet d'interroger les domesticités contemporaines – définies en tant qu'activités qui consistent à être rémunéré·e en faisant des tâches domestiques pour des ménages autres que le sien – en portant l'attention sur les formes qu'elles prennent dans différents espaces nationaux et en situant ces variations nationales dans l'histoire de chacun des pays concernés. Ces ateliers de recherche, qui sont co-animés par trois doctorantes, se veulent un espace d'échange et de partage sur cet objet ouvert à tout·e·s, pluridisciplinaire et inter-laboratoires. Ils ont pour ambition de confronter des présentations d'études empiriques sur les employé·e·s domestiques dans différents pays, de construire des cheminements théoriques à partir du partage de lectures et de bibliographies, et de structurer un réseau international de recherche sur cet objet. La journée d'étude proposée sera l'occasion de réunir au même moment plusieurs chercheuses et chercheurs afin d'appréhender la complexité du travail domestique rémunéré chez autrui. Plus généralement, elle vise à contribuer à des réflexions et des débats qui concernent la sociologie du travail, de l'emploi et des professions, ou encore la sociologie des mouvements sociaux et les études de genre.

Appel à communication

Les domesticités contemporaines sont multiples et constituent un champ d'étude pluridisciplinaire sans cesse renouvelé. Cette journée d'étude souhaite s'intéresser aux situations de travail plurielles que rencontrent aujourd'hui les employé·e·s domestiques à travers le monde. Il s'agit d'appréhender ce que sont les domesticités en croisant l'étude des trajectoires et des caractéristiques des employé·e·s et de leurs employeur·e·s, à celle des conditions de travail et d'emploi qu'elles/ils définissent, des façons dont leurs relations sont instaurées et vécues, à l'étude des manières dont elles/ils s'apparient sur le marché du travail ou encore luttent pour leurs droits respectifs. En sus de renseigner un large panel des formes actuelles de domesticités, cette journée d'étude invite les chercheur·e·s à discuter des enjeux que représente le travail domestique chez autrui. Quels problèmes relationnels pose-t-il ? De quelles régulations fait-il l'objet ? Comment les chercheur·e·s peuvent-ils se positionner dans la lutte pour les droits des employé·e·s domestiques ? Les communicant·e·s sont invité·e·s à inscrire leurs propositions dans une réflexion plus large sur la place des domesticités dans les mondes du travail contemporain, en les comparant notamment à d'autres univers professionnels, et en les replaçant dans les questionnements actuels qui traversent les sciences sociales sur le travail et ses évolutions.

Pour ce faire, quatre axes de discussions sont envisagés :

Axe 1 : Employé·e domestique et employeur·e : entre proximité et promiscuité

Ce premier axe propose d'étudier finement les profils sociaux ainsi que les trajectoires des employé·e·s et

des employeur·e·s. Les recherches sur les domesticités mettent souvent en évidence la distance sociale, et notamment, économique, entre employé·e·s et employeur·e·s. Pour autant, les situations de domesticités sont loin de ne concerner que des personnes riches qui emploient des personnes pauvres. Comment se construit l'altérité entre les deux parties ? En éclairant la consubstantialité des rapports sociaux de classe, de race et de genre, il s'agit d'analyser comment les caractéristiques et les expériences des employé·e·s et des employeur·e·s concourent à leurs rapprochements et/ou mises à distance dans des espaces marqués par l'intime, où l'autre est à la fois familier·e et étranger·e. La comparaison entre des cas où la distance – physique, émotionnelle, sociale, symbolique- entre employeur·e·s et employé·e·s est faible ou importante permettra d'interroger non seulement ses effets sur le travail et les relations, mais aussi ce qui crée des degrés variés de distance.

Axe 2 : Se trouver sur un ou des marché(s) du travail

Dans ce second axe, ce sont les façons dont employé·e·s domestiques et employeur·e·s se rencontrent et se « choisissent » sur le marché du travail qui sont questionnées. Selon les contextes, l'appariement entre les deux parties s'effectue par bouche-à-oreille et par des filières de recrutement locales qui recoupent parfois certaines filières migratoires, ou par des intermédiaires du placement publics ou privés qui proposent de les appairer. Certains sont mêmes des instances de socialisation au travail domestique et/ou à son recours. Comment les employé·e·s et les employeur·e·s se trouvent-elles/ils sur le marché du travail, voire apprennent-ils à se trouver ? La place des agences de placement et des formations au travail du *care* sur le marché du travail pourra être discutée, tout comme celle des domesticités dans l'ensemble du marché du travail. Certain·e·s employé·e·s domestiques évoluent en effet dans d'autres secteurs professionnels, d'où elles/ils peuvent être débauché·e·s ou dans lesquels elles/ils peuvent se reconverter. L'attention portée aux dynamiques d'entrées et de sorties dans les domesticités invite à réfléchir : dans quelle mesure on peut parler d'un ou de plusieurs marché(s) des domesticités ? Comment évoluent-ils et dépendent-ils d'autres marchés du travail ?

Axe 3 : Quantifier le travail domestique rémunéré chez autrui

Ce troisième axe suggère d'appréhender les façons dont nous pouvons, en tant que chercheur·e·s, utiliser les données institutionnelles produites sur les domesticités et en produire nous-mêmes à partir de nos échantillons d'enquête·e·s. La pluralité des formes de domesticité, la segmentation d'un groupe professionnel peu stabilisé, ou encore les emplois mal ou non déclarés, la fragmentation du temps de travail et la dépendance à plusieurs employeur·e·s, complexifient l'élaboration du paysage macroscopique des domesticités. Les employeur·e·s sont également une population difficile à saisir, d'autant plus lorsqu'on veut savoir « qui emploie qui ». D'où viennent les chiffres produits sur les domesticités et comment sont-ils fabriqués ? Quelles réalités d'emploi recouvrent-ils ? La mise en commun des façons dont chacun·e appréhende la quantification des domesticités vise à se demander comment elle peut s'opérer et ce qu'elle apporte aux enquêtes qualitatives, et questionne les limites de l'objectivation statistique dans la compréhension des domesticités.

Axe 4 : Les conditions des luttes collectives

Dans ce quatrième axe, la place du droit dans les domesticités et les combats que mènent les employé·e·s domestiques et les employeur·e·s pour leurs statuts respectifs sont interrogés. De part et d'autre, des employé·e·s se rassemblent et revendiquent de meilleures conditions de travail : en face, les employeur·e·s les soutiennent ou leur font obstacle, ou s'unissent pour définir ce qu'engage d'être employeur·e. Les organisations internationales et certains gouvernements nationaux produisent des législations sur les

domesticités. Leurs conditions de production et d'application méritent d'être examinées : qu'est-ce qui explique l'émergence d'une mise à l'agenda des droits et des devoirs des employé·e·s domestiques et des employeur·e·s ? Pourquoi, dans certains pays, elles/ils parviennent à lutter collectivement ? L'historicisation des mouvements de contestation permettra de comprendre les spécificités et les points communs des contextes où ils émergent. De même, l'implication ou le retrait des employeur·e·s pour leurs propres droits ou ceux de leurs employé·e·s est à réfléchir : on pourra se demander s'il faut toujours penser le duo employeur·e·s/employé·e·s, ou le trio qu'elles/ils constituent avec les intermédiaires du placement et du droit, comme d'emblée conflictuels. Ce sera une façon de penser ensemble au devenir d'activités qui occupent une part importante de l'emploi mondial, et qui mettent face à face des individus qui ne trouvent pas toujours les droits, les appuis et les savoirs nécessaires pour (faire) travailler dans de bonnes conditions, voire pour lutter contre des situations d'abus ou d'exploitation.

Les communicant·e·s sont invité·e·s à inscrire leurs propositions dans un ou plusieurs axes proposés, de manière à dégager des lignes de réflexions théoriques, méthodologiques et pratiques communes aux différents cas empiriques présentés. Les propositions, qui ne doivent excéder une page, sont à envoyer **au plus tard le 20 décembre 2019**. Les textes des communications retenues seront quant à eux à envoyer aux organisatrices et aux discutant·e·s des différentes sessions constituées **avant le 15 avril 2019**. La journée d'étude aura lieu le **26 mai 2020 à l'Université Paris Dauphine**.

Merci d'envoyer toutes vos propositions ainsi que vos demandes d'informations concernant la journée à l'adresse suivante : lesdomesticites@gmail.com.

Conseil d'organisation

Ranime ALSHELTAWY (IRISSO)
Alizée DELPIERRE (CSO)
Hélène MALARMEY (IRISSO)

Comité scientifique

Catherine ACHIN (IRISSO)
Elsa DORLIN (CEFEG)
Geneviève FRAISSE (CNRS)
Léonie HÉNAUT (CSO)
Emmanuelle MARCHAL (CSO)
Arnaud MIAS (IRISSO)
Jérôme PÉLISSE (CSO)
Isabelle PUECH (FEPPEM)